

OBSERVATION N° 29

Dimanche 25/01/2026 – 10:33

Vous êtes

Ville

Saint Jean de Braye

Votre remarque

Sujet

projet d'aménagement des secteurs Arrachis et Pistole de la ZAC 3 du PTOC, commune de Marigny les-Usages

Message

Je m'oppose fermement à ce projet de destruction de zones humides. Elles occupent une fonction vitale pour notre territoire.

Si l'on compare la biosphère à un organisme humain, ces écosystèmes ne sont pas des organes accessoires, mais des centres de régulation critiques. Détruire une zone humide revient à saturer délibérément notre environnement en toxines en supprimant ses capacités de filtration, tout en dérégulant de façon irréversible les fonctions de stockage et de défense immunitaire du sol, comparables au foie, à la rate et aux ganglions lymphatiques. Cette agression biologique fragilise l'ensemble du corps social et naturel face aux pathologies climatiques que sont les inondations et les sécheresses.

Un médecin vous proposerait une opération lourde en vogue dans les années 80, qui saturerait votre organisme en toxines, dérèglerait votre foie, votre rate, vos ganglions lymphatiques, sans vous dire la raison pour lequel il doit le faire (Qui va s'installer sur cette zone ? Pour quoi faire ? Au service de quels intérêts ?), sans avoir évalué correctement les risques (études d'impact ?) et sans avoir exploré d'autres pistes moins nocives, le laisseriez-vous faire ?

Nous sommes face à une prescription sans diagnostic transparent, au service d'intérêts privés dont la valeur ajoutée pour le bien commun n'est pas démontrée.

Nos enfants méritent mieux qu'un territoire aux fonctions vitales sacrifiées pour des projets opaques ; ils méritent une terre capable de les protéger demain.